



Produits d'assurance vie et d'assurance maladie complémentaire individuelles

Vue d'ensemble



À propos de l'Équitable



L'Équitable^{MD} est fière de compter parmi les compagnies mutuelles d'assurance vie les plus importantes au Canada. Nous sommes la propriété de nos titulaires de contrat avec participation et non d'actionnaires. Cela nous permet de nous concentrer sur les stratégies de gestion qui favorisent une croissance à long terme prudente, la continuité et la stabilité.

Nous veillons à respecter nos engagements envers nos clients, c'est-à-dire leur offrir une valeur sûre et satisfaire leurs besoins en matière de protection d'assurance et d'accumulation de patrimoine, aujourd'hui comme demain. Voilà pourquoi, depuis 1920, les Canadiens se sont tournés vers l'Équitable pour protéger ce qui compte le plus à leurs yeux.

L'Équitable est une compagnie stable et solide et sait maintenir son cap. Nous détenons des revenus et des capitaux suffisants pour atteindre nos objectifs de croissance futurs et notre croissance évolue constamment. Notre croissance au chapitre des ventes a été influencée par notre capacité à mettre en œuvre notre plan stratégique, en accordant la priorité à nos produits, à notre service et à notre exécution. Notre succès financier est le fruit de notre engagement continu visant une croissance rentable et de notre capacité d'évoluer dans un cadre de réglementation et un contexte économique évolutifs.

Notre structure de mutuelle est un élément clé de notre proposition de valeur, de concert avec notre portefeuille de produits diversifié et notre service de premier ordre. Nous sommes une entreprise progressive, concurrentielle et fermement engagée à servir les intérêts de nos titulaires de contrat en leur offrant des stratégies à long terme qui favorisent la stabilité, la croissance et la rentabilité.

Vous avez des questions?

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec votre représentante ou représentant grossiste de l'Équitable.

L'Équitable a déployé tous les efforts pour s'assurer de l'exactitude du contenu du présent document. Cependant, le contrat d'assurance prévaut dans tous les cas.

RÉSERVÉ AUX CONSEILLERS.



Assurance vie entière avec participation : Équimax^{MD}

Sommaire du régime	L'assurance vie entière avec participation Équimax offre une protection d'assurance vie permanente et la possibilité d'accumuler une valeur au titre du contrat. Il existe deux types de régime pour atteindre les objectifs à court ou à long terme des clients : - le Bâtitteur de patrimoine Équimax^{MD} offre des valeurs à long terme plus élevées. C'est le régime idéal pour la planification successorale et couvrir l'impôt et les frais au décès. - l'Accumulateur de capital Équimax^{MD} offre des valeurs plus élevées pendant les 20 premières années. C'est le régime idéal pour accumuler du capital auquel il est possible d'accéder, soit pour les besoins d'une entreprise ou pour un revenu complémentaire au revenu de retraite.
Marché cible	- Les clients misant sur la planification successorale et un transfert de leurs biens avec efficience fiscale à leurs héritiers. - Les clients souhaitant faire le don de leur assurance vie à un organisme de bienfaisance. - Les clients qui souhaitent offrir une couverture d'assurance permanente pour adultes à un enfant ou un petit-enfant à des taux pour enfants, en plus d'avoir accès à une valeur de rachat qu'ils peuvent utiliser pour aider à couvrir les frais d'éducation ou autres dépenses - Les clients qui veulent se constituer un patrimoine et se bâtir un capital à même le contrat, demeurant accessible en cas de besoin. - Les clients qui cherchent à protéger leur entreprise tout en ayant une valeur de rachat plus élevée au début du contrat dans leur bilan.
Options de paiement de la prime	- paiements à vie 20 paiements 10 paiements
Mode d'affectation des participations*	- au comptant - réduction de la prime - dépôt portant intérêt - bonifications d'assurance libérée (BAL) - protection accrue (garantie à vie)

* Les participations ne sont pas garanties et sont versées à la discrétion exclusive du conseil d'administration. Les participations peuvent être assujetties à l'impôt. Les participations varieront en fonction des revenus de placement du compte des contrats avec participation, également des résultats techniques de mortalité, des frais, de déchéance, des réclamations, des impôts et d'autres résultats techniques du bloc de contrats avec participation. Pour en savoir davantage au sujet de notre politique relative aux participations et de notre politique relative à la gestion des comptes de contrat avec participation, veuillez visiter le site à l'adresse www.equitable.ca/fr/vous-etes-deja-un-client/-renseignements-sur-les-participations.

L'assurance vie entière avec participation : Équimax ^{MD}	
Dépôts supplémentaires	L'option de dépôt Excelérateur (ODE) peut servir à augmenter plus rapidement la part de bonifications d'assurance libérée de la couverture permanente. • L'ODE est offerte avec deux modes d'affectation, soit bonifications d'assurance libérée ou protection accrue. • Offerte avec les options de prime pour les contrats avec surprimes pour risques aggravés de 300 % ou moins. • Si un avenant d'assurance temporaire est ajouté à l'établissement du contrat, il peut permettre une limite plus élevée du paiement au titre de l'ODE. • Des frais relatifs aux primes de 8 % sont imputés à tous les paiements au titre de l'ODE afin de couvrir toute indemnisation, l'impôt sur les primes et les dépenses administratives. Note : l'Équitable ne pourra pas accepter un paiement au titre de l'ODE qui entraînera la perte du statut d'exonération d'impôt du contrat.
Offre	• assurance vie sur une tête • assurance vie conjointe premier décès (deux têtes) • assurance vie conjointe dernier décès (deux têtes)
Âge à l'établissement	• paiements à vie ou 10 paiements : • enfants de 0 à 17 ans • adultes de 18 à 85 ans • 20 paiements : • enfants de 0 à 17 ans • adultes de 18 à 80 ans
Expiration	couverture à vie
Somme assurée minimale	• assurance vie sur une tête : 10 000 \$ (couverture de base Équimax) • assurance vie conjointe : 25 000 \$ (couverture totale Équimax, montant de base plus montant accru)
Somme assurée maximale	25 000 000 \$ (couverture totale Équimax)
Prime minimale	prime annuelle : 150 \$; prime mensuelle : 15 \$
Frais d'administration ou de contrat	aucuns frais de contrat ne s'appliquent
Avenants facultatifs	• garantie supplémentaire en cas de décès accidentel • avenant de protection pour enfants • avenant d'exonération de primes en cas de décès ou d'invalidité du proposant (régimes pour enfants seulement) • avenant de l'option d'assurabilité garantie flexible (régimes pour enfants seulement) • exonération des primes en cas d'invalidité • assurance maladies graves ÉquiVivre^{MD} • assurance vie temporaire (sur la tête de la personne assurée en vertu d'un régime d'assurance vie sur une tête seulement)
BONTÉ ^{MC}	• avance de compassion* • avance instantanée* • prestation de consultation pour personnes en deuil • prestation du vivant Ajouter le rapport sur le programme BONTÉ à l'illustration pour mettre en évidence ces prestations à valeur ajoutée. * L'avance de compassion et l'avance instantanée sont des garanties non contractuelles qui peuvent être retirées ou modifiées à tout moment par l'Équitable^{MD}.
Caractéristiques incluses	• assurance libérée réduite • option de souscrire des contrats individuels (offerte uniquement avec les régimes d'assurance vie conjointe) • prestation de survie (régimes d'assurance vie conjointe premier décès)
Outils en ligne	Visitez le portail en ligne des conseillers de l'Équitable^{MD}, RéseauÉquitable^{MD} pour accéder à nos outils en ligne à partir de la barre de menu : • Dialogue direct, un outil simple à utiliser pour montrer à vos clients les différents scénarios avec le produit Équimax en quelques secondes. Allez sur le site RéseauÉquitable > Assurance individuelle > Dialogue direct^{MC}. • Illustrations en ligne, un système d'illustration pour le produit Équimax est offert. Vous pouvez y accéder par votre navigateur depuis tout appareil. Allez sur le site RéseauÉquitable > Assurance individuelle > Illustration des ventes > Accéder aux illustrations en ligne Équimax (ouverture de session requise).
La proposition en ligne Propositiondirecte ^{MD}	Propositiondirecte^{MD}, un outil qui vous permet de faire des affaires à distance aisément et rapidement et de faire signer vos clients à distance depuis leur propre appareil. Pour y accéder : • ouvrez une session sur notre portail des conseillers, RéseauÉquitable; • sélectionnez Proposition d'assurance en ligne Propositiondirecte de la barre de menu.



Assurance vie temporaire	
Sommaire du régime	Les régimes d'assurance vie temporaire de l'Équitable fournissent une protection d'assurance vie abordable. Elle propose une variété de types de régime afin de satisfaire les besoins uniques des clients ainsi que leurs obligations financières : • l'assurance vie temporaire de 10 ans et l'assurance vie temporaire de 20 ans renouvelables annuellement et transformables (TRAT) – primes uniformes garanties pendant la durée initiale et primes garanties renouvelables annuellement jusqu'à l'âge de 85 ans • l'assurance vie temporaire 30/65 (transformable) – primes uniformes garanties payables sur une période de 30 ans ou jusqu'à l'âge de 65 ans, selon la dernière éventualité.
Marché cible	• les particuliers ou les familles à la recherche d'une protection hypothécaire ou de crédit, ou encore un remplacement de revenu • les propriétaires d'entreprise à la recherche d'une protection contre les créanciers, d'une protection d'une personne clé ou d'une option de financement pour une convention de rachat • les particuliers ou les familles à la recherche d'une solution de rechange abordable par rapport à une couverture d'assurance vie permanente plus coûteuse
Option d'échange	L'échange intégral ou partiel de l'assurance TRT 10 est offert dès le premier anniversaire contractuel jusqu'au cinquième anniversaire contractuel ou, selon la première éventualité : 1. jusqu'à ce que la personne assurée atteigne l'âge de 65 ans, dans le cas d'un échange pour une assurance TRT 20; 2. jusqu'à ce que la personne assurée atteigne l'âge de 55 ans, dans le cas d'un échange pour une assurance T30/65. L'échange intégral ou partiel de l'assurance TRT 20 pour une assurance T30/65 est offert dès le premier anniversaire contractuel jusqu'au cinquième anniversaire contractuel ou jusqu'à ce que la personne assurée atteigne l'âge de 55 ans, selon la première éventualité, dans le cas d'un échange pour une assurance T30/65.
Transformation	• TRT 10 ou 20 : transformable jusqu'à l'âge de 71 ans (la personne la plus âgée dans le cas des régimes d'assurance vie conjointe) • assurance vie T 30/65 : transformable jusqu'à l'âge de 60 ans • deux contrats d'assurance vie temporaire sur une tête en un contrat d'assurance vie permanente sur deux têtes
Offre	• assurance vie sur une tête • plusieurs couvertures d'assurance sur une tête – non offerte avec les contrats détenus par une entreprise • assurance vie sur plusieurs têtes (jusqu'à cinq têtes) – non offerte avec les contrats détenus par une entreprise • assurance vie conjointe premier décès (deux têtes) – offerte uniquement avec l'assurance vie TRT 10 et 20 • avenants supplémentaires offerts avec les régimes pour adultes : • assurance vie TRT 10 et 20 avec les régimes d'assurance vie universelle et d'assurance maladies graves ÉquiVivre • assurance vie TRT 10 et 20 et assurance temporaire 30/65 avec les régimes d'assurance vie entière Équimax

Assurance vie temporaire

Âge à l'établissement	• TRT 10 : de 18 à 75 ans (prend fin à l'âge de 85 ans) • TRT 20 : de 18 à 65 ans (prend fin à l'âge de 85 ans) • T 30/65 : de 18 à 55 ans (prend fin au terme d'une période de 30 ans ou jusqu'à l'âge de 65 ans, selon la dernière éventualité)
Somme assurée minimale	50 000 \$
Tranches de taux	• tranche 1 : de 50 000 \$ à 99 999 \$ • tranche 2 : de 100 000 \$ à 249 999 \$ • tranche 3 : de 250 000 \$ à 499 999 \$ • tranche 4 : de 500 000 \$ à 999 999 \$ • tranche 5 : de 1 000 000 \$ à 2 499 999 \$ • tranche 6 : 2 500 000 \$ et plus
Frais d'administration ou de contrat	50 \$ par année ou 4,34 \$ par mois
Catégories de tarification	L'état de santé de la personne assurée ainsi que les antécédents médicaux familiaux seront pris en compte pour évaluer l'admissibilité aux taux privilégiés. La tarification privilégiée de l'assurance temporaire est offerte pour les sommes assurées à partir de 2 000 000 \$ pour les personnes âgées de 18 à 50 ans et de 500 000 \$ pour les 51 à 60 ans. La tarification privilégiée n'est pas offerte dans le cas des personnes âgées de 61 ans et plus. • catégorie 1 – privilégiée plus pour personnes non fumeuses • catégorie 2 – privilégiée pour personnes non fumeuses • catégorie 3 – personnes non fumeuses (standard et pouvant faire l'objet d'une surprime) • catégorie 4 – privilégiée pour personnes fumeuses • catégorie 5 – personnes fumeuses (standard et pouvant faire l'objet d'une surprime) Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter le guide Catégories de tarification privilégiée de l'assurance temporaire (n° 1345FR).
Avenants facultatifs	• garantie supplémentaire en cas de décès accidentel • avenant de protection pour enfants • disposition d'exonération des primes en cas d'invalidité • assurance maladies graves ÉquiVivre • option d'assurabilité garantie
BONTÉ ^{MC}	• avance de compassion* • prestation de consultation pour personnes en deuil * L'avance de compassion est une garantie non contractuelle qui peut être retirée ou modifiée à tout moment par l'Équitable^{MD}.
Caractéristiques incluses	• substitution d'une personne assurée (contrats sur plusieurs têtes seulement) • disposition d'options spéciales (assurance vie conjointe premier décès) • prestation de survie • option de fractionnement du contrat
La proposition en ligne Proposition <i>directe</i> ^{MD}	• l'outil à utiliser lors de rencontres en personne ou à distance • Le système Proposition<i>directe</i> vous guide seulement vers les sections requises de la proposition d'assurance. • Proposition<i>directe</i> permet aux clients de signer la proposition en utilisant leur propre appareil électronique • Ouvrez une session sur le site RéseauÉquitable^{MD} et cliquez sur l'icône Proposition<i>directe</i> sur la barre de navigation.



Assurance vie universelle : Générations de l'Équitable^{MD}

Sommaire du régime	L'assurance vie universelle Générations de l'Équitable allie une protection d'assurance vie abordable avec des épargnes concurrentielles, des possibilités de placement et des caractéristiques offertes en option afin de combler différents besoins.
Marché cible	• les familles à la recherche d'une protection immédiate dans l'intention d'établir un patrimoine • les personnes préretraitées à la quête d'un véhicule avec croissance avec avantages fiscaux afin d'épargner pour bénéficier d'un complément de revenu à la retraite ou en cas de retraite anticipée • les personnes retraitées désirant protéger et conserver le patrimoine établi • les propriétaires d'entreprise visant une protection d'assurance pour leurs partenaires d'affaires (protection d'une personne clé)
Option de coût de l'assurance	• assurance temporaire renouvelable annuellement (TRA)
Options de prestation de décès	• l'option Protecteur de valeur du compte (somme assurée + valeur du fonds) • l'option Protecteur de stabilité (somme assurée uniforme)
Bonis	• boni sur placements annuel garanti de 0,75 % de la valeur du compte dès la première année contractuelle
Offre	• assurance vie sur une tête • assurance vie conjointe premier décès (deux têtes) • assurance vie conjointe dernier décès (deux têtes)

Assurance vie universelle : Générations de l'Équitable^{MD}

Âge à l'établissement	enfants : de 0 à 15 ans adultes : de 16 à 80 ans
Somme assurée minimale	enfants : 25 000 \$ assurance vie conjointe premier décès : 25 000 \$ adultes : 25 000 \$ assurance vie conjointe dernier décès : 25 000 \$
Tranches de taux	• tranche 1 : de 25 000 \$ à 49 999 \$ • tranche 2 : de 50 000 \$ à 99 999 \$ • tranche 3 : de 100 000 \$ à 249 999 \$ • tranche 4 : de 250 000 \$ à 499 999 \$ • tranche 5 : 500 000 \$ et plus
Frais d'administration ou de contrat	0 \$
Taxe sur la prime	varie selon la province et le territoire
Frais de rachat	applicables pendant neuf ans
Options de placement	• compte à intérêt quotidien • comptes de dépôt garanti (1 an, 5 ans, 10 ans)* • options de dépôt à intérêt variable : • trois options sur indice • trois options sur indice ESG • quatorze options de fonds gérés • huit options de portefeuille • six options axées sur une date cible * Nous nous réservons le droit de modifier ou de supprimer les conditions liées aux comptes de dépôt garanti à tout moment.
Avenants facultatifs	• garantie supplémentaire en cas de décès accidentel • avenant de protection pour enfants • assurance maladies graves ÉquiVivre • option d'assurabilité garantie flexible (offerte uniquement avec les régimes pour enfants) • assurance vie temporaire (sur la tête de la personne assurée en vertu d'un régime d'assurance vie sur une tête seulement) • exonération des frais mensuels
BONTÉ ^{MC}	• avance de compassion* • avance instantanée* • prestation de consultation pour personnes en deuil • prestation du vivant L'avance de compassion et l'avance instantanée sont des garanties non contractuelles qui peuvent être retirées ou modifiées à tout moment par l'Équitable^{MD}.
Caractéristiques incluses	• disposition d'options spéciales (assurance vie conjointe premier décès) • disposition d'options spéciales (assurance vie conjointe dernier décès)
La proposition en ligne Proposition <i>directe</i> ^{MD}	• l'outil à utiliser lors de rencontres en personne ou à distance • Le système Proposition<i>directe</i> vous guide seulement vers les sections requises de la proposition d'assurance. • Proposition<i>directe</i> permet aux clients de signer la proposition en utilisant leur propre appareil électronique • Ouvrez une session sur le site RéseauÉquitable^{MD} et cliquez sur l'icône Proposition<i>directe</i> sur la barre de navigation.



Assurance vie universelle : Équation Génération^{MD} IV

Sommaire du régime	L'assurance vie universelle Équation Génération IV allie une protection d'assurance vie abordable avec des épargnes concurrentielles, des possibilités de placement et des caractéristiques offertes en option afin de combler différents besoins. Deux types de régime sont offerts : • Équation Génération IV avec boni • Équation Génération IV à frais abordables
Marché cible	• les familles à la recherche d'une protection immédiate dans l'intention d'établir un patrimoine • les personnes préretraitées à la quête d'un véhicule avec croissance avec avantages fiscaux afin d'épargner pour bénéficier d'un complément de revenu à la retraite ou en cas de retraite anticipée • les personnes retraitées désirant protéger et conserver le patrimoine établi • les propriétaires d'entreprise visant une protection d'assurance pour leurs partenaires d'affaires (protection d'une personne clé)
Option de coût de l'assurance	• assurance temporaire renouvelable annuellement (TRA) • uniforme
Options de prestation de décès	• l'option Protecteur de valeur du compte (somme assurée + valeur du fonds) • l'option Protecteur de stabilité (somme assurée uniforme)
Bonis	• boni sur placements garanti de 0,75 % de la valeur du compte, à compter de la deuxième année contractuelle pour le produit Équation Génération IV avec boni • boni sur rendement allant jusqu'à 0,50 % de la valeur du compte disponible avec tous les régimes Équation Génération IV
Offre	• assurance vie sur une tête • assurance vie conjointe premier décès (deux têtes) • assurance vie conjointe dernier décès (deux têtes)

Assurance vie universelle : Équation Génération^{MD} IV

Âge à l'établissement	TRA enfants : de 0 à 15 ans adultes (assurance vie conjointe) : de 16 à 80 ans uniforme : adultes (assurance vie conjointe) : de 16 à 80 ans	
Somme assurée minimale	enfants : 25 000 \$ adultes (assurance vie conjointe) : 50 000 \$	
Tranches de taux	• tranche 1 : de 25 000 \$ à 49 999 \$ (contrats pour enfants seulement) • tranche 2 : de 50 000 \$ à 99 999 \$ • tranche 3 : de 100 000 \$ à 249 999 \$ • tranche 4 : de 250 000 \$ à 499 999 \$ • tranche 5 : 500 000 \$ et plus	
Frais d'administration ou de contrat	enfants : 8 \$ par mois adultes : 10 \$ par mois	
Taxe sur la prime	varie selon la province et le territoire	
Frais de rachat	applicables pendant neuf ans	
Options de placement	• compte à intérêt quotidien • comptes de dépôt garanti (1 an, 5 ans, 10 ans) • options de dépôt à intérêt variable • cinq options de dépôt à intérêt variable lié à un indice • sept options de dépôt à intérêt variable lié à un fonds spéculatif • cinq options de dépôt à intérêt variable lié à un portefeuille (suit le portefeuille Quotentiel Franklin) * Nous nous réservons le droit de modifier ou de supprimer les conditions liées aux comptes de dépôt garanti à tout moment.	
Avenants facultatifs	• garantie supplémentaire en cas de décès accidentel • avenant de protection pour enfants • assurance maladies graves ÉquiVivre • option d'assurabilité garantie flexible (offerte uniquement avec les régimes pour enfants)	• assurance vie temporaire (sur la tête de la personne assurée en vertu d'un régime d'assurance vie sur une tête seulement) • exonération des frais mensuels
BONTÉ ^{MC}	• prestation de consultation pour personnes en deuil • versement de la prestation d'invalidité * L'avance de compassion est une garantie non contractuelle qui peut être retirée ou modifiée à tout moment par l'Équitable.	• avance de compassion* • disposition d'options spéciales (assurance vie conjointe premier décès)
La proposition en ligne Proposition <i>directe</i> ^{MD}	• l'outil à utiliser lors de rencontres en personne ou à distance • Le système Proposition<i>directe</i> vous guide seulement vers les sections requises de la proposition d'assurance. • Proposition<i>directe</i> permet aux clients de signer la proposition en utilisant leur propre appareil électronique • Ouvrez une session sur le site RéseauÉquitable^{MD} et cliquez sur l'icône Proposition<i>directe</i> sur la barre de navigation.	



Assurance maladies graves : ÉquiVivre ^{MD} (pour adultes)		
Sommaire du régime	Si un régime ÉquiVivre est en vigueur et que la cliente ou le client reçoit le diagnostic d'une affection ou d'une maladie grave couverte et qu'il satisfait aux exigences relativement à cette affection, il recevra un versement forfaitaire. Le client peut utiliser la somme reçue comme bon lui semble afin qu'il puisse vivre avec une affection altérant la qualité de vie plus aisément.	
Marché cible	• les particuliers cherchant à réduire l'incidence d'une maladie grave sur leur planification financière • les propriétaires d'entreprise visant la planification de la poursuite de leurs activités en cas de maladie grave	
26 affections graves couvertes	• lésion cérébrale acquise • chirurgie de l'aorte • anémie aplastique • méningite bactérienne • tumeur cérébrale bénigne • cécité • cancer • coma • pontage coronarien • surdit� • démence, y compris la maladie d'Alzheimer • crise cardiaque (infarctus du myocarde) • remplacement ou réparation d'une valvule cardiaque • insuffisance rénale • perte d'autonomie • perte de membres • perte de l'usage de la parole • défaillance d'un organe vital avec inscription sur une liste d'attente en vue d'une greffe • greffe d'un organe vital • maladie du motoneurone • scl�rose en plaques • infection � VIH contract�e au travail • paralysie • maladie de Parkinson ou syndromes parkinsoniens atypiques • br�lures graves • accident vasculaire c�r�bral	
Huit affections couvertes en vertu de la garantie de d�pistage pr�coce couvertes	La garantie de d�pistage pr�coce pr�voit le paiement du moins �lev� des montants suivants : soit 15 % de la somme assur�e �quiVivre ou 50 000 \$ suivant le diagnostic et la satisfaction � toutes les exigences de l'une des huit affections suivantes ne mettant pas la vie en danger. La prestation peut �tre vers�e une fois pour chaque affection. • angioplastie coronarienne • cancer canalaire du sein • cancer pr�coce de la prostate • tumeurs stromales gastro-intestinales au stade 1 selon la classification de l'AJCC • tumeurs neuroendocrines (carcino�ides) de grade 1 • cancer de la thyro�de papillaire ou cancer de la thyro�de folliculaire au stade T1 • leuc�mie lympho�ide chronique (LLC) au stade 0 selon la classification de Rai • m�lanome malin superficiel	

Assurance maladies graves : ÉquiVivre^{MD} (pour adultes)

Types de régime et âge à l'établissement	- assurance renouvelable de 10 ans jusqu'à l'âge de 75 ans (de 18 à 65 ans) - uniforme jusqu'à 75 ans (de 18 à 64 ans) (T75) - uniforme jusqu'à l'âge de 100 ans couverture à vie (de 18 à 65 ans) (T100) - couverture 20 paiements jusqu'à l'âge de 75 ans (de 18 à 54 ans) - couverture 20 paiements à vie (de 18 à 65 ans)
Offre	- assurance vie sur une tête - offerte sous forme d'avenant avec les contrats d'assurance vie universelle Équation Génération IV, les contrats d'assurance vie entière avec participation Équimax et les contrats d'assurance vie temporaire. NOTE : les régimes ÉquiVivre 20 paiements ne sont pas offerts avec les contrats d'assurance vie temporaire.
Droit de modification	Il offre la possibilité à la cliente ou au client de passer d'un type de régime à un autre sans devoir fournir de preuve d'assurabilité. - l'assurance T10 peut être modifiée pour tout type de régime à paiement uniforme, y compris un régime 20 paiements - l'assurance T75 peut être modifiée pour tout régime 20 paiements - l'assurance T100 peut être modifiée pour une couverture 20 paiements à vie L'âge auquel la modification peut être effectuée dépend du nouveau type de régime souhaité par le client. Il est possible d'effectuer la modification à l'anniversaire contractuel le plus rapproché du 60^e anniversaire de naissance de la personne assurée pour passer à un régime : - uniforme jusqu'à l'âge de 75 ans - uniforme jusqu'à l'âge de 100 ans - couverture 20 paiements à vie Il est possible d'effectuer la modification à l'anniversaire contractuel le plus rapproché du 54^e anniversaire de naissance de la personne assurée pour passer à un régime : - couverture 20 paiements jusqu'à l'âge de 75 ans
Expiration	à 75 ans ou à vie, selon le type de régime
Somme assurée	minimale : 10 000 \$ maximale : 2 000 000 \$
Tranches de taux	de 10 000 \$ à 49 999 \$ de 100 000 \$ à 249 999 \$ de 50 000 \$ à 99 999 \$ 250 000 \$ et plus
Frais d'administration ou de contrat	50 \$ par année ou 4,34 \$ par mois
Avenants facultatifs	- exonération des primes (en cas d'invalidité de la personne assurée) - exonération des primes (en cas d'invalidité du titulaire ou du payeur) - remboursement des primes à l'expiration (assurance renouvelable de 10 ans jusqu'à l'âge de 75 ans) - avenant de remboursement des primes au décès - Remboursement des primes au rachat ou à l'expiration (avec les régimes paiements uniformes et 20 paiements) - avenants d'assurance vie temporaire * Au rachat du contrat au 15^e anniversaire contractuel, 75 % des primes remboursables sont payables. Ce pourcentage augmente de 5 % chaque année pour atteindre 100 % à compter du 20^e anniversaire contractuel. Certaines restrictions s'appliquent. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter votre contrat.
La proposition en ligne Proposition<i>directe</i>^{MD}	- l'outil à utiliser lors de rencontres en personne ou à distance - Le système Proposition<i>directe</i> vous guide seulement vers les sections requises de la proposition d'assurance. - Proposition<i>directe</i> permet aux clients de signer la proposition en utilisant leur propre appareil électronique - Cet outil est accessible en ouvrant une session sur le site RéseauÉquitable^{MD} et en cliquant sur l'icône Proposition<i>directe</i> sur la barre de navigation.

Assurance maladies graves : ÉquiVivre^{MD} (pour enfants)

Sommaire du régime	Si un régime ÉquiVivre est en vigueur et que l'enfant assurée ou assuré reçoit le diagnostic d'une affection ou d'une maladie grave couverte et qu'il satisfait aux exigences relativement à cette affection, la cliente ou le client recevra un versement forfaitaire. Les parents peuvent utiliser les sommes reçues de la prestation pour aider à couvrir les dépenses afin de leur permettre de s'absenter du travail pour prendre soin d'un enfant malade, d'accéder à un traitement de rechange ou de s'assurer que les coûts associés à une maladie grave n'a pas d'incidence négative sur la sécurité financière de la famille.
Marché cible	les parents qui souhaitent être aux côtés de leur enfant pendant son traitement et son rétablissement tout en protégeant la sécurité financière de la famille
Affections couvertes	L'assurance ÉquiVivre prévoit une couverture pour les 5 maladies d'enfance suivantes jusqu'à l'âge de 25 ans : - paralysie cérébrale - cardiopathie congénitale - fibrose kystique - dystrophie musculaire - diabète sucré de type 1 Elle prévoit également une couverture des affections suivantes chez les adultes : - lésion cérébrale acquise - chirurgie de l'aorte - anémie aplastique - méningite bactérienne - tumeur cérébrale bénigne - cécité - cancer - coma - pontage coronarien - surdit�� - d��mence, y compris la maladie d'Alzheimer - crise cardiaque (infarctus du myocarde) - remplacement ou r��paration d'une valvule cardiaque - insuffisance r��nale - perte d'autonomie - perte de membres - perte de l'usage de la parole - d��faillance d'un organe vital avec inscription sur une liste d'attente en vue d'une greffe - greffe d'un organe vital - maladie du motoneurone - scl��rose en plaques - infection �� VIH contract��e au travail - paralysie - maladie de Parkinson ou syndromes parkinsoniens atypiques - br��lures graves - accident vasculaire c��r��bral
Huit affections couvertes en vertu de la garantie de d��pistage pr��coce	La garantie de d��pistage pr��coce pr��voit le paiement du moins ��lev�� des montants suivants : soit 15 % de la somme assur��e ��quiVivre ou 50 000 \$ suivant le diagnostic et la satisfaction �� toutes les exigences de l'une des huit affections suivantes ne mettant pas la vie en danger. La prestation peut ��tre vers��e une fois pour chaque affection. - angioplastie coronarienne - cancer canalaire du sein - cancer pr��coce de la prostate - tumeurs stromales gastro-intestinales au stade 1 selon la classification de l'AJCC - tumeurs neuroendocrines de grade 1 - cancer de la thyro��de papillaire ou cancer de la thyro��de folliculaire au stade T1 - leuc��mie lympho��ide chronique (LLC) au stade 0 selon la classification de Rai - m��lanome malin superficiel

Assurance maladies graves : ÉquiVivre^{MD} (pour enfants)

Types de régime et âge à l'établissement	L'âge à l'établissement du contrat pour tous les régimes est de 30 jours à 17 ans. - renouvelable de 10 ans jusqu'à l'âge de 75 ans - uniforme jusqu'à l'âge de 75 ans - uniforme jusqu'à l'âge de 100 ans (couverture à vie) - couverture 20 paiements jusqu'à l'âge de 75 ans - couverture 20 paiements à vie
Offre	- assurance vie sur une tête - offerte sous forme d'avenant avec les régimes d'assurance vie universelle Générations de l'Équitable et Équation Génération IV et les régimes d'assurance vie entière avec participation Équimax lorsque l'enfant est la personne assurée
Droit de modification	Il offre la possibilité à la cliente ou au client de passer d'un type de régime à un autre sans devoir fournir de preuve d'assurabilité. - l'assurance T10 peut être modifiée pour tout type de régime à paiement uniforme, y compris un régime 20 paiements - l'assurance T75 peut être modifiée pour tout régime 20 paiements - l'assurance T100 peut être modifiée pour une couverture 20 paiements à vie L'âge auquel la modification peut être effectuée dépend du nouveau type de régime souhaité par le client. Il est possible d'effectuer la modification à l'anniversaire contractuel le plus rapproché du 60^e anniversaire de naissance de la personne assurée pour passer à un régime : - uniforme jusqu'à l'âge de 75 ans - uniforme jusqu'à l'âge de 100 ans - couverture 20 paiements à vie Il est possible d'effectuer la modification à l'anniversaire contractuel le plus rapproché du 54^e anniversaire de naissance de la personne assurée pour passer à un régime : - couverture 20 paiements jusqu'à l'âge de 75 ans
Expiration	à 75 ans ou à vie, selon le type de régime
Somme assurée	minimale : 10 000 \$ maximale : 500 000 \$
Tranches de taux	de 10 000 \$ à 49 999 \$ de 100 000 \$ à 250 000 \$ et plus de 50 000 \$ à 99 999 \$
Frais d'administration ou de contrat	50 \$ par année ou 4,34 \$ par mois
Avenants facultatifs	- exonération des primes (en cas de décès ou d'invalidité du titulaire ou du payeur) - remboursement des primes à l'expiration (assurance renouvelable de 10 ans jusqu'à l'âge de 75 ans) - avenant de remboursement des primes au décès - remboursement des primes au rachat ou à l'expiration (avec les régimes paiements uniformes et 20 paiements)* * Au rachat du contrat au 15^e anniversaire contractuel, 75 % des primes remboursables sont payables. Ce pourcentage augmente de 5 % chaque année pour atteindre 100 % à compter du 20^e anniversaire contractuel. Certaines restrictions s'appliquent.
La proposition en ligne Propositiondirecte^{MD}	- l'outil à utiliser lors de rencontres en personne ou à distance - Le système Propositiondirecte vous guide seulement vers les sections requises de la proposition d'assurance. - Propositiondirecte permet aux clients de signer la proposition en utilisant leur propre appareil électronique - Ouvrez une session sur le site RéseauÉquitable^{MD} et cliquez sur l'icône Propositiondirecte sur la barre de navigation.

À propos de l'Équitable

Chez l'Équitable, nous croyons en la force de travailler ensemble. Cela oriente notre façon de collaborer les uns avec les autres, la façon dont nous aidons nos clients et nos partenaires, et la façon dont nous soutenons les communautés où nous vivons et travaillons.

Ensemble, nous et nos partenaires de partout au Canada offrons des solutions en matière d'assurance individuelle, d'assurance collective et d'épargne-retraite. Ainsi, nous aidons nos clients à se protéger aujourd'hui tout en préparant demain.

Nous croyons que le monde est meilleur lorsque nous travaillons ensemble à bâtir une vie Équitable pour tous.



MC et MD indiquent respectivement une marque de commerce et une marque déposée de L'Équitable, compagnie d'assurance vie du Canada.

1025 (2025/06/01)